

Réf: Dossier 387587

Avis de constitution

SOCIETE « AFROCHIM-AGRO NOUVELLE »

Siège Abidjan Yopougon ananeraie, Lot 538, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2025 et enregistrés au CEPICI le 13/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFROCHIM-AGRO NOUVELLE »

Objet :

- VENTE DE PESTICIDES
- VENTE D'ENGRAIS ET SEMENCES
- VENTE DE MATERIELS AGRICOLE
- TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE
- TRANSPORT PRIVE DE MARCHANDISES
- IMPORT-EXPORT DES PRODUITS AGRICOLE
- PRESTATION SERVICES
- COMMERCE GENERAL
- AUTRES ACTIVITES LIEES A L'AGRICULTURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon ananeraie, Lot 538, Ilot 22

Dirigeant(s) M MONLANDE ABDOUL (GÉRANT), M
KOUASSI HUGUES STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04701 du 18/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57876/GTCA/RC/2025 du 18/09/2025

